L’abominable Ferrand à la tête du conseil constitutionnel, c’est la faute à Marine, pourvu qu’elle soit inéligible !

écrit par Christine Tasin | 20 février 2025

Richard Ferrand. *Abdul Saboor / REUTERS*

Richard Ferrand. *Abdul Saboor / REUTERS*

Je sais que je vais faire hurler nombre de nos lecteurs, mais franchement… Je trouve que c'est la cerise sur le gâteau. Non seulement elle répète depuis 15 ans que l'islam est compatible avec la République, non seulement elle n'a pas fait tomber Bayrou, mais en sus elle laisse passer l'abominable homme de Macron au Conseil constitutionnel. Merde alors !

Nous avons déjà dit ici pourquoi il ne fallait pas laisser à Ferrand le droit criminel de retoquer toutes les lois qui n'iraient pas dans le sens des Macroniens et autres européistes, ce qui fait du monde.

https://resistancerepublicaine.com/2025/02/11/ferrand-le-premier-des-macronistes-a-la-place-de-fabius-alors-que-la-france-tout-entiere-conchie-macron/

https://resistancerepublicaine.com/2025/02/12/ferrand-le-porte-flingue/

Je n'y reviens pas. Je tiens juste à dire brièvement à quel point j'en veux aux députés du RN qui ont failli à

la cause, à la République, à la France. J'en veux donc énormément à leur chef Marine, qui a trahi aujourd'hui le peuple français.

Alors, oui, je suis en rage et, forcément, j'en arrive à espérer que Marine le Pen soit condamnée à l'inégibilité afin qu'on soit débarrassés de ce boulet qui ne s'effacera jamais devant Sarah infiniment meilleure qu'elle sur tous les points, culture, compétences, courage, travailleuse, et vraie patriote.

Je sais bien que d'aucuns excusent cette pauvre Marine qui a tant souffert du cordon sanitaire, qui a besoin de légitimité... De braves gens nous expliquent que finalement ce serait mieux que ce soit Ferrand plutôt qu'un juriste tatillon au motif que le madré Ferrand (qui a bien eu Marine et quelques autres) ait promis, croix de bois croix de fer qu'en aucun cas Macron ne pourrait se représenter… Comme si c'était le seul problème !!! Et en plus il y a des gens qui font le métier de politique/politicien qui croient les Macron et les Ferrand. Ils n'ont pas encore assez payé pour savoir que, en politique, on peut toujours tordre le bâton dans l'autre sens, promettre monts et merveilles aux amis comme aux ennemis, aux juges du conseil constitutionnel, par exemple… pour que l'on se mettre à lire la loi à l'envers… tout est affaire d'interprétation. Comme si depuis des lustres on ne voyait pas les décisions aberrantes du Conseil d'Etat et du Conseil Constitutionnel !!! La phrase de Ferrand est lourde de menaces : *cela s'appliquera « sauf si le constituant que vous êtes les décide ».***Ben voyons !**

Faut vraiment qu'on renvoie tous les commissaires aux lois à l'école ! Je peux leur donner quelques leçons de compréhension de texte…

rand du 19 février 2025.... On verra le
de pirouette il est capable de faire!
chard Ferrand confirme qu'Emmanuel Macron
er en cas de démission

commissaires aux lois de l'Assemblée et du
e le passer à la question sur le sujet. «*Pour*
ution est parfaitement clair. Et si l'hypothèse
uel Macron) que vous évoquez, devait se
rien», a-t-il tranché lors de son audition
ormément à la position qu'il avait exprimée
: «*Je connais l'article 6 de notre Constitution*
quera au président actuel comme il
uf modification si le constituant que vous êtes
ésormais la position du Conseil

aussi

-constitutionnel-richard-ferrand-confirme-qu-emmanuel-macron-mission-20250219